

Récapitulatif des étapes pour la prise de Licence Club Certificat médical et questionnaire de santé

Une évolution législative et réglementaire a modifié en 2016 le cadre juridique relatif au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Plusieurs notes ont été réalisées par la FFVoile sur le sujet. Plus d'informations ici : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/FAQ_Certificat.asp

Le présent document récapitule l'impact de ces modifications sur la gestion de l'Espace Club en présentant les trois étapes de la prise d'une Licence Club :

1- Fiche de renseignements complémentaires sur le licencié

Cette fiche de renseignements complémentaires est la même que celle des années précédant la réforme, à l'exception de la disparition de l'information relative au certificat médical :

Votre licence FFVoile est acquise. Fiche de renseignements complémentaires :



Informations complémentaires pour la licence n° 0792856S, PHILIPPE LEGRAND, né le 31/10/1957.

Civilité	M PHILIPPE LEGRAND		
Adresse	1, rue Victor Hugo		
Code postal / Ville	75015	PARIS	
Pays	France		
Email	philippe.legrand@free.fr	Tel mobile	06 12 34 56 78
Tel perso		Tel pro	
Fax perso		Fax pro	
Activité Principale	Habitable		
Type de pratique	<input type="radio"/> Loisir, <input checked="" type="radio"/> Compétition, <input type="radio"/> Enseignement, <input type="radio"/> Organisation		
En situation de handicap :	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <small>Cette information est facultative et déclarative. Elle permettra de vous adresser des informations relatives à la voile Handivalide et restera strictement confidentielles. En cochant cette case, vous acceptez que la FFVoile utilise ce renseignement à des fins exclusives de mise en valeur de la pratique handivoile, notamment par l'intermédiaire d'outils statistiques.</small>		
Utilisation adresse	<input type="checkbox"/> accord permettant à la FFV d'utiliser cette adresse		
Pratique corporative	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Autoriser le transfert	<input checked="" type="checkbox"/> le licencié pourra changer de club l'an prochain (vous devrez justifier d'une interdiction)		

--Cocher cette case si vous souhaitez mettre à jour les informations médicales après l'enregistrement

Enregistrer et Mettre à jour les informations médicales

2- Gestion des informations médicales du licencié

Après avoir enregistré les informations complémentaires, le club est invité à mettre à jour les informations médicales relatives au licencié dans une nouvelle page. Il peut alors charger le certificat médical dudit licencié ou en son absence cocher la case « Pas de certificat médical : simple adhésion à la FFVoile ». Il peut également déclarer un questionnaire de santé lorsque la démarche concerne un pratiquant renouvelant une Licence Club Pratiquant ou Compétition.

Le club a également accès à l'historique des documents médicaux présentés par le licencié :



GESTION DES INFORMATIONS MEDICALES

[00001 : FFVOILE]

Licence : 0792856S, Nom : LEGRAND, Prénom : PHILIPPE, Genre: M, Naissance : 31/10/1957, Club: 00001

Historique des informations

ID	Transmis le	Par	Fin de validité	Justificatif	Associé à	Catégorie	Aperçu
3219	12/01/2017	0792856S	31/12/2017	Certificat	17A	COMPETITION	Voir le document

Formulaire de mise à jour

Mettre à jour les informations médicales pour la licence 2017 2018

Charger un certificat médical

Attention : ce certificat médical doit être postérieur au 01/01/2017. ([Télécharger le modèle de certificat médical](#))

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

J'atteste que :

- Le certificat médical transmis permet la pratique sportive compétitive
- Le certificat médical transmis permet la pratique sportive en dehors de pratique compétitive
- Pas de certificat médical : simple adhésion à la FFVoile

En cochant la case ci-dessus, le club reconnaît qu'il a bien vérifié la validité du certificat médical transmis. [Plus d'informations.](#)

OU Déclarer un questionnaire de santé

[Télécharger le questionnaire ici](#)

Je déclare être en possession du document dans lequel le licencié atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé.

Attention de bien vérifier la signature du représentant légal lorsque le licencié est mineur.

3- Enregistrement et impression de la licence

Comme les années précédant la réforme, le club peut ensuite enregistrer et imprimer la licence. En fonction de la case cochée lors de l'étape 2 (certificat médical pour la compétition ; certificat médical pour la pratique sportive ; Pas de certificat médical), la licence mentionnera la qualification « Compétition », « Pratiquant » ou « Adhésion ». Il convient de noter que lorsque le club déclare être en possession du document dans lequel le licencié atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé, la licence renouvelée mentionne la même qualification que la licence de l'année précédente.

